

Joël GIRAUD

Député des Hautes-Alpes
Rapporteur Général de la Commission des Finances
Président de la Commission Permanente
Du Conseil National de la Montagne
10, avenue de Vallouise
05120 L'ARGENTIERE-LA BESSÉE
Tél. : 04.92.21.33.81
Courriel : contact@joelgirauddepute.fr

Madame Brune POIRSON

Ministre de la Transition écologique et solidaire
Hôtel de Roquelaure
246, boulevard Saint Germain
75007 PARIS

Réf. : JT/28/01/2020

Objet : installations hydroélectriques en refuge de montagne – invitation au lancement de la saison d'été

L'Argentière-la Bessée, le 28 janvier 2020

Madame la Ministre,

Je souhaite appeler votre attention sur les difficultés auxquelles sont confrontés les gardiens de refuge de montagne dans la mise en place d'actions en faveur de la transition énergétique, notamment l'aménagement de pico-centrale hydroélectrique.

Comme vous l'imaginez, les acteurs de la montagne, souvent pionniers en matière de transition écologique, ont à cœur de préserver leur environnement, tant pour ceux qui y vivent, que l'économie touristique dont dépend leur territoire. A fortiori quand les avancées énergétiques s'accompagnent d'améliorations de leurs conditions d'exploitation et financières.

La plupart des refuges ont besoin de turbiner entre 6 et 10 L/s pour produire entre 6 et 10 kW, ne nécessitant bien souvent que de petites conduites forcées sur des distances restreintes et locaux enterrés pour des turbines de 90 cm de hauteur pour 40 cm de diamètre. Ceci leur permet d'atteindre l'autonomie en électricité et de diminuer drastiquement la dépendance aux énergies fossiles : plus de ravitaillements en combustibles et carburant (bois, gaz et fioul) en 4x4 par des pistes étroites et accidentées empruntées aussi par les marcheurs, mais également de fonctionner à l'année avec une grande réactivité.

Trop souvent, leurs projets se heurtent à d'inflexibles conditions d'autorisations d'aménagement et de modification des débits d'eau qui entraînent des années d'études aux coûts supérieurs à l'installation elle-même, quand cela aboutit.

Aussi, le président de l'association des gardiens de refuge des Hautes-Alpes, Sébastien Louvet, gardien du refuge de Chamoissière à Villar-d'Arène (tél. : 06 85 54 42 33 ; mail : chaletrefugechamoissiere@gmail.com), souhaite vous remettre en main propre une invitation à participer le mardi 2 juin au lancement de la saison d'été qui se fera dans la Vallée de la Clarée, à l'issue d'un très prochain voyage en vélo depuis les Hautes-Alpes. Il va sans dire que je soutiens pleinement cette démarche et vous serais particulièrement reconnaissant de bien vouloir le recevoir et nous faire l'honneur de votre présence à ce rendez-vous estival qui célèbre la moyenne et haute montagne pour tous, avec une notoriété grandissante.

Nous avons obtenu il y a peu avec le Conseil national de la montagne dont je préside la Commission permanente, la possibilité d'accueillir des mineurs dans les refuges non gardés, afin de relancer les classes découvertes et de favoriser l'économie de la montagne de demain. Votre venue pourrait être une occasion de mettre en lumière les nombreuses actions menées en faveur d'un tourisme durable et d'évoquer les difficultés des acteurs à être innovant dans ce domaine.

Dans l'espoir que ces éléments retiennent votre attention, je vous prie d'agréer, **Madame la Ministre**, l'expression de ma haute considération.

Joël GIRAUD

